

Jeudi, 5 octobre 2000

amendement 33 (PPE-DE, UEN)

1^{re} partie: paragraphe 1 sans les termes «et les discriminations multiples fondées sur le sexe»

2^e partie: ces termes

3^e partie: paragraphe 2, point a)

4^e partie: paragraphe 2, point b) jusqu'à «discrimination fondée sur l'âge»

5^e partie: paragraphe 2, point b) reste du point

6^e partie: reste de l'amendement

amendement 46 (UEN, PPE-DE)

1^{re} partie: paragraphe 1 jusqu'à «ses articles 7 et 8»

2^e partie: reste du paragraphe 1

3^e partie: reste de l'amendement

amendement 54 (PPE-DE)

1^{re} partie: jusqu'à «au sein de l'Union européenne»

2^e partie: reste

amendement 55 (PPE-DE)

1^{re} partie: texte sans les termes «représentatifs des personnes ... les groupes concernés»

2^e partie: ces termes

amendement 66 (Verts/ALE)

1^{re} partie: jusqu'à «d'organisation de manifestations»

2^e partie: reste

amendement 67 (PPE-DE)

1^{re} partie: jusqu'à «article 6»

2^e partie: reste

amendement 12 (PPE-DE)

1^{re} partie: jusqu'à «les enfants et les jeunes»

2^e partie: reste

Par AN (Verts/ALE), le Parlement approuve la proposition de la Commission ainsi modifiée (*point 3 des «textes adoptés»*).

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE:

Par AN (PSE, Verts/ALE), le Parlement adopte la résolution législative (*point 3 des «textes adoptés»*).

11. Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail * (vote)

Rapport Thomas Mann — A5-0264/2000

(Majorité simple requise)

PROPOSITION DE DIRECTIVE COM(1999) 565 — C5-0068/2000 — 1999/0225(CNS):

Interviennent les députés Howitt sur l'amendement 63 déposé par le groupe TDI et Gillig qui demande que soient vérifiés les termes «difficulté injustifiée» figurant dans la version française de l'amendement 25, la version faisant foi étant la version anglaise.

Amendements adoptés: 1 à 7, 9 à 12, 14 à 35, 39, 45 à 47, 52 à 57, 59 et 60 en bloc; 13 par VE (233 pour, 224 contre, 38 abstentions), 37 (1^{re} partie), 37 (3^e partie), 42 (1^{re} partie), 8, 65, 36, 38, 62 par VE (237 pour, 207 contre, 33 abstentions), 40, 73 par VE (404 pour, 76 contre, 12 abstentions), 67, 44 par AN (TDI), 48 à 51 en bloc, 58

Amendements rejetés: 37 (2^e partie) par VE (228 pour, 240 contre, 20 abstentions), 42 (2^e partie) par VE (168 pour, 305 contre, 19 abstentions), 63, 64, 68, 61, 70, 71, 72

Amendements caducs: 69, 41, 43

Amendements retirés: 66

Votes séparés: amendements 13 (Verts/ALE); 37 (PSE)

Jeudi, 5 octobre 2000

Votes par division:

amendement 37 (EDD, ELDR)

1^{re} partie: jusqu'à «trait à cet objectif» à l'exception du terme «prévoient»

2^e partie: ce terme

3^e partie: reste

amendement 42 (Verts/ALE, PSE)

1^{re} partie: jusqu'à «liées à un cas individuel»

2^e partie: reste

Le Parlement approuve la proposition de la Commission ainsi modifiée (*point 4 des «textes adoptés»*).

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE:

Par AN (PPE-DE), le Parlement adopte la résolution législative (*point 4 des «textes adoptés»*).

12. Séparation de la fonction d'audit interne et de la fonction de contrôle financier ex-ante * (vote)

Rapport Van Hulten — A5-0260/2000

(Majorité simple requise)

PROPOSITION DE RÈGLEMENT COM(2000) 341 — C5-0293/2000 — 2000/0135(CNS):

Amendements adoptés: 1, 2 et 4 en bloc; 3 (1^{re} partie) par AN (PSE), 3 (2^e partie) par AN (PSE)

Votes par division:

amendement 3 (EDD)

1^{re} partie: texte sans le terme «peuvent» (paragraphe 2)

2^e partie: ce terme

Par AN (PSE), le Parlement approuve la proposition de la Commission ainsi modifiée (*point 5 des «textes adoptés»*).

PROJET DE RÉSOLUTION LÉGISLATIVE:

Par AN (PPE-DE, PSE), le Parlement adopte la résolution législative (*point 5 des «textes adoptés»*).

13. Code de conduite en matière d'exportation d'armements (vote)

Rapport Titley — A5-0211/2000

(Majorité simple requise)

PROPOSITION DE RÉSOLUTION:

Amendements adoptés: 28, 29, 30, 4 par VE (262 pour, 200 contre, 20 abstentions), 6, 7, 31, 32, 25 par VE (271 pour, 199 contre, 16 abstentions), 26 par VE (252 pour, 210 contre, 22 abstentions)

Amendements rejetés: 14, 15, 16, 17, 13, 18, 19, 20, 2, 1 par AN (GUE/NGL), 3, 5, 8, 21, 22, 9, 10, 12, 23, 24, 11, 27

Demandes de votes séparés: considérants K, R, paragraphes 1, points d) et e), 2 et 3 (Verts/ALE); considérants K, R, paragraphes 1, points a), b), c), d), e), 2 et 3 (GUE/NGL); considérant R, paragraphes 1, point e), 3, 20, 22 point iv) et 23 (UEN)

Le paragraphe 2 a été adopté par VE (352 pour, 87 contre, 39 abstentions).

Par AN (GUE/NGL), le Parlement adopte la résolution (*point 6 des «textes adoptés»*).